Retraités dans l'action

Retirats dins l'actatge

Avril 2019 * Numéro 8

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités CFDT du TarnetGaronne

23 Grand rue Sapiac, BP 837, 82000 MONTAUBAN * tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Editorial

Voici le n° 8 du bulletin de liaison de l'UTR CFDT du Tarn-et-Garonne. Il paraît après notre Assemblée Générale, mais aussi après un Conseil de l'URR et le Grand débat.

Nous sommes dans une zone de remous et nous devrons rester actifs avec la CFDT et les 18 autres organisations dans le cadre d'un pacte social et écologique comportant 66 propositions pour chercher à faire évoluer les choses et notamment forcer à agir pour lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

Cette marche pour la planète rassemble déjà plus de 150 organisations à travers le monde.

Le secrétaire
Gérard THIERCELIN

Sommaire

Page 2 Actualité.

Page 3 Actualité.

Page 4 3 questions à...

Page 5 Connaissez-vous ?

Page 6 Infos pratiques.

Page 7 Infos pratiques.

Page 8 Vie de l'UTR.

Vie de la Cfdt 82.

Actualité

L'UD Cfdt du Tarn-et-Garonne a organisé, en lien avec l'URI Cfdt Occitanie, un grand débat dans les locaux de la brasserie de la médiathèque montalbanaise. En voici un résumé.

POUVOIR d'ACHAT et FISCALITE

Hausse générale des salaires. La prime Macron a bloqué les NAO, et n'est que ponctuelle

Taxer les transactions boursières et les dividendes aux actionnaires

Indexation des retraites sur le coût de la vie

Arrêter la défiscalisation des salaires, qui prive de recettes la protection sociale

Mieux rémunérer le travail plutôt que saupoudrer des aides sociales

Les GJ visent l'Etat, et « oublient » les patrons

Revoir l'ensemble de la fiscalité, notamment les tranches de l'IRPP (nombre et taux)

Taux réduit de TVA sur produits de première nécessité

Le CICE a bénéficié aux entreprises de service, sans effet ou presque sur l'emploi et les investissements productifs

Plafonner les hauts salaires, réduire les écarts en entreprise

Mieux expliquer à quoi sert l'impôt : « consentement à l'impôt »

Lutter vraiment contre la fraude fiscale, y compris au sein de l'UE, développer l'emploi dans les services fiscaux

Chèque mobilité pour les bas revenus en milieu rural

SERVICES PUBLICS

et TERRITOIRES

Arrêt de la suppression des SP en milieu rural et dans les quartiers urbains

Réduire la fracture numérique : formation et outils mis à disposition des plus démuni.e.s

Remettre en service lignes de transports en milieu rural

Recréer un environnement de services publics pour revitaliser les « déserts », ruraux et en périphérie de grandes agglo

Obligation d'installation et d'exercice dans les territoires délaissés, pendant quelques années, pour les médecins nouveaux diplômés

Mieux coordonner les autorités et opérateurs publics sur les décisions d'aménagement du territoire

DEMOCRATIE et CITOYENNETE

Un effet positif des Gilets jaunes aura été de pousser la société à s'interroger sur son fonctionnement, ses blocages

Majorité défavorable au RIC, intérêt pour le référendum, précédé d'une information en profondeur des citoyens, encadré et aux enjeux clairs

Réduction du nombre de députés et sénateurs

Contrôle citoyen des lobbys et groupes de pression

Défiance généralisée envers les élu.e.s, souvent vu.e.s comme une caste, un entre soi, une classe qui s'autoreproduit et méprise le peuple

Introduire le tirage au sort pour les assemblées citoyennes, gage de diversité

Education à la citoyenneté, au débat public, à la connaissance des institutions et de leur fonctionnement : le citoyen de 2019 est surinformé (réseaux sociaux), mais de fait sous informé, faute de hiérarchisation des informations

Vote blanc reconnu et vote obligatoire

Parité absolue pour toute assemblée (vives réactions de certains)

ECOLOGIE TRANSITION

ENERGETIQUE

Attention au tout électrique, de la production (non au nucléaire et au pillage des ressources en Afrique) à l'élimination des déchets (nucléaire, panneaux, piles et batteries)

Taxer les transports polluants : camions, avions et bateaux

Fiscalité incitative pour les circuits courts, le bio, et les produits recyclables. Supprimer les obstacles financiers à la production bio.

Développer localement les énergies renouvelables

Remplacer le plastique par le verre, le papier, le carton, les fibres végétales

Développer la distribution en vrac

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Contre l'obsolescence programmée, encourager la recyclabilité et la réparabilité des produits

Il faut insister sur l'importance des comportements « responsables » des individus, la société va plus vite que les décideurs et doit faire pression sur eux.

Synthèse de Serge Bouclainville

Actualité

La députée socialiste Valérie Rabault a souhaité rencontrer des femmes retraitées à l'occasion de la journée du droits des femmes le 8 mars dernier. Ci-dessous un petit compte-rendu.

Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, Mme Valérie RABAULT, députée du Tarn et Garonne a réuni des Tarn et Garonnaises retraitées de différents secteurs d'activité pour discuter des difficultés qu'elles rencontrent en général.

Les discussions ont porté sur :

- le pouvoir d'achat réduit après la hausse de la CSG, l'indexation des pensions sur les prix et non pas les salaires.

- le montant très bas de certaines retraites, notamment chez les agricultrices.

- les difficultés des personnes se retrouvant seules après un veuvage, à assumer les frais d'un logement, quelquefois obligées de vendre leur bien.

- les pensions de réversion pas toujours équitables en fonction du statut du conjoint et non versée pour les couples pacsés.

- la suppression de la ½ part (veuvage) sur le calcul de l'imposition.

- le changement de structure familiale met souvent des femmes en situation de précarité : séparation, veuvage, familles monoparentales ou recomposées.

La société n'est plus basée uniquement sur le mariage.

- le manque de transport de proximité pour les retraités qui ne conduisent plus ou ont une difficulté passagère.

- les mutuelles complémentaires qui ne sont pas prises en charge sont un poste non négligeable dans le budget du retraité qui ne peut pas toujours s'assurer.

- les médicaments de moins en moins remboursés par la Sécurité sociale.

Ce tour de table nous a laissé le sentiment d'avoir été comprise par Madame la Députée très à l'écoute de nos revendications légitimes face à ces problèmes.

Elle nous a assurées de faire remonter auprès de Mrs

Delevoy et Philippe les notes qu'elle a prises pendant cette réunion très conviviale et nous fera part de leurs réponses, ce dont nous la remercions chaleureusement.

Evelyne Haas Christiane Lopes

9 mai

Balade dans le Montauban de Ingres et de Bourdelle.

Guide : Guy Astoul.

Dans le cadre des sorties « loisirs et culture » organisées par l'UTR du Tarn-et-Garonne, la prochaine concernera le Montauban où la présence du peintre Ingres et du sculpteur Bourdelle est très importante.

Débutant à 10h devant le théatre Olympe de Gouges, Guy Astoul nous conduira pendant deux petites heures tout autour de la vile historique montalbanaise.

La matinée se terminera par un repas pris à proximité dans un restaurant du centre-ville. D'où l'importance de réserver auparavant en utilisant le bordereau que vous avez reçu début avril.

Vous pouvez, à cette occasion, inviter famille ou amis ce qui donnera l'occasion de rencontres supplémentaires.

Ingres vu par Bourdelle (ci-dessus) et par lui-même ci contre.

3 questions à… nos élus !

A l'occasion de la semaine bleue en octobre de l'an dernier, nous avons envoyé un courrier à nos députées, sénateurs, au Conseil départemental et au Préfet . En février nous avons les dernières réponses !

Notre courrier….

Les retraités et à fortiori toutes les personnes âgées en ont ras le bol !

Les différentes mesures engagées, confirmées ou continuées par nos gouvernants portent atteinte à de multiples aspects de la vie quotidienne des retraités. C'est pourquoi l'Union Confédérale des Retraités CFDT a lancé une action nationale le 4 octobre.

Le gel des pensions, le refus d'indexer les pensions sur les salaires et non pas sur l'indice des prix, la hausse de la CSG sans aucune compensation avec le refus inexplicable de supprimer la taxe de 1 % sur les seules retraites complémentaires, car supprimées ailleurs, la prise en compte du rôle des seniors dans la société est cyniquement très ignorée alors qu'ils participent par de multiples aspects à la prospérité générale, le logement et son coût ou son accessibilité, les EHPAD qui ne doivent pas être des mouroirs mais des lieux de vie d'autant que le coût mensuel est souvent inaccessible pour beaucoup d'entre nous, le peu de transport en commun régulier, la répartition des personnels de santé sur le territoire est une superbe escroquerie qui touche toute la population et donc encore plus celle dont la mobilité ou l'autonomie est compliquée.

Vous pouvez constater que nous sommes particulièrement en colère, très occupés dans nos activités multiples et utiles à tous mais très en colère malgré tout.

Nous sommes désireux de vous rencontrer, en tant qu'élu ou décideur, pour vous exposer de façon plus complète notre mécontentement.

Nous avons eu les retours par courrier de Valérie Rabault, des sénateurs Bonhomme et Colin. Nous avons rencontré Marie Castro, attachée parlementaire de Sylvia Pinel. Nous avons rencontré en janvier le Conseil départemental en la personne de Mme Baulut, chargée du social et en février le préfet du département Pierre Besnard.

Le sénateur Colin nous a dit interpeller le gouvernement. Il ne nous l'a pas confirmé !

Le sénateur Bonhomme se propose de « revenir sur les injustices que prévoit le projet de loi de finances et de rendre réellement du pouvoir d'achat aux retraités. » et nous a rappelé la question écrite n° 01662 du 19 octobre 2017 à propos de l'augmentation de la CSG. Il a signé un amendement au Sénat prévoyant la revalorisation des retraites au niveau de l'inflation !

Valérie Rabault nous a répondu avec un très long courrier très argumenté incluant des propositions de lois déposées par elle et d'autres député.e.s.

Lors de la rencontre avec Marie Castro, attachée parlementaire de Sylvia Pinel, nous avons posé le problème du pouvoir d'achat, des EHPADs (elle nous dit en être totalement consciente), des problèmes liés à la santé (elle nous dit connaître les problèmes et les fera remonter y compris le scandale des frais de dossiers dans les cliniques qu'elle ne savait pas).

Au Conseil départemental, plusieurs points ont été abordés :

- La grille AGIR qui a été réévaluée. Nous avons demandé sur la base de quels critères.
- Le reste à charge dans les EHPADs est trop élevé.
- Quels actions du CD pour les foyer-logements ? Où en est le CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) ?
- Le CDCA qui ne fonctionne pas pas plus que les commissions internes.
- La problématique des transports avec les magasins installés en dehors des agglomérations a été évoquée.
- Et le problème des aidants et du droit au répit.

Quasiment les mêmes thèmes ont été repris avec le préfet en rappelant la stigmatisation des retraités « nantis », la non-reconnaissance de leur place et de leur investissement dans la société, l'absence d'écoute des corps intermédiaires et tous les problèmes liés à l'accès aux soins.

Le préfet a reconnu des paroles maladroites et est conscient du travail des retraités. Il a confirmé l'augmentation du numérus clausus qui va permettre une augmentation du nombre de médecins… dans 10 ans !

EUROPE

Le 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes en France

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France :

L'adoption d'une circonscription unique (à la place des huit régionales). Chaque parti devra présenter 79 candidats (soit 5 de plus qu'en 2014) élus pour 5 ans ; le système de la proportionnelle est conservée et les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages auront un nombre de sièges proportionnels à leur nombre de voix.

En vertu des règles de limitation du cumul des mandats (loi votée en 2014) un représentant des citoyens européens ne pourra plus cumuler une fonction exécutive locale (maire, président de région) mais pourra conserver un mandat local (conseiller municipal, départemental, régional).

Les élections européennes se tiendront dans un contexte d'incertitude croissante dans le monde, de montée de formations nationalistes, racistes et xénophobes qui menacent la démocratie.

La crise migratoire, les consé-

quences du Brexit, l'accroissement de la pauvreté et des fractures sociales et territoriales entre les pays et au sein même des états pourraient amener à une possible désagrégation de l'Union Européenne.

L'Europe va devoir faire face à de grands défis :

maintenir la démocratie avec la remise en cause de la légitimité de l'U.E., **la cohésion sociale** et territoriale, **la démographie** avec le vieillissement de la population, **la technologie** avec la numérisation de l'économie, **l'écologie** avec le changement climatique, **sa place dans le monde** face à la montée des pays émergents et le risque de repli protectionniste.

La CFDT retraités s'impliquera dans la campagne pour ces élections pour l'avenir de l'Europe ; plusieurs rencontres sont prévues dans les UTR.

La meilleure façon de décider de l'avenir de l'Europe c'est d'aller voter et de revendiquer son pouvoir de décision

Le 26 mai ne laissons pas aux autres ce pouvoir.

Christiane LOPES

Congrès UCR du 20 au 24 mai à Bordeaux

Outre le rapport d'activité et les résultats financiers, les congressistes se pencheront sur une résolution d'orientation qui conduira la CFDT Retraités pendant 4 ans.

Le premier chapitre porte sur la reconnaissance et la promotion de la place des retraités dans la société.

Il ont un rôle macro-social au sein de la collectivité, il faut rompre leur isolement, reconnaître leur place dans les institutions et rappeler leur attachement à la construction d'une Europe de paix et sociale.

Le second porte sur le bien vivre sa retraite et l'acquisition de droits nouveaux.

Pouvoir d'achat et niveau de vie par, entre autres, la revalorisation des pensions. Il faut revisiter les droits familiaux et conjugaux. Remedier à l'inégalité d'accès aux soins, assurer une fin de vie dans le respect et la dignité surtout en cas de perte d'autonomie sont des axes forts. Le financement de la sécurité sociale passe aussi avec une fiscalité plus redistributive. Enfin logement, cadre de vie, place dans la société vont de paire avec l'accès à la culture, aux activités physiques et aux loisirs.

Le chapitre suivant porte sur l'organisation interne de la branche retraités de la confédération : organiser, former, communiquer et développer.

Vie pratique

RETRAITES COMPLEMENTAIRES DES SALARIÉ.E.S : unification AGIRC-ARRCO,

ce qui change au 1er janvier 2019

Rappelons d'abord que les retraites complémentaires sont gérées par les partenaires sociaux (organisations syndicales des salarié.e.s et organisations patronales) et non par l'Etat.

En 2015, afin de sauvegarder à terme le régime de retraites complémentaires des salariés du secteur privé, les partenaires sociaux ont négocié un accord dont la dernière étape, effective depuis le 1er janvier 2019, est l'unification des deux régimes.

Pour les nouveaux et futurs retraités du privé (à compter de la génération 1957), il y aura désormais un seul versement AGIRC-ARRCO, les points AGIRC étant convertis en points ARRCO-AGIRC sans perte de valeur pour le calcul de la pension.

Les cotisations ARRCO-AGIRC seront obtenues par des cotisations de 6,20% sur les salaires annuels jusqu'au plafond de la SS (des taux supérieurs peuvent exister) ; 17% sur les salaires au-dessus du plafond. La GMP (pour les cadres percevant un salaire inférieur au plafond) disparaît

Il est institué un "coefficient de solidarité" **temporaire** : concrètement, les salarié.e.s qui partent à 62 ans à taux plein verront leur retraite complémentaire amputée de 10% pendant 3 ans (il existe plusieurs cas où le coefficient ne s'applique pas) ; ils peuvent annuler ce coefficient en travaillant 4 trimestres de plus et obtenir une bonification - temporaire - en prolongeant encore un peu plus.

Pour la CFDT, ces dispositions conjoncturelles n'ont pas vocation à perdurer.

Ce changement n'a aucune conséquence sur les retraité.e.s actuel.le.s. L'amélioration des résultats financiers consécutive aux mesures mises en oeuvre par l'accord de 2015 a permis l'augmentation de 0,6 % des retraites complémentaires au 1er novembre 2018.

Marie-Thérèse Couderc

UTILISER SON ESPACE ADHERENT

1 / COMMENT LE CREER ?

- sur le portail CFDT , cliquer sur ESPACE ADHERENT
- dans la fenêtre qui s'ouvre, pour vous connecter, votre identifiant est votre NPA (numéro personnel d'adhérent) qui figure sur votre carte d'adhérent, le mot d e passe est celui que vous allez créer vous -même

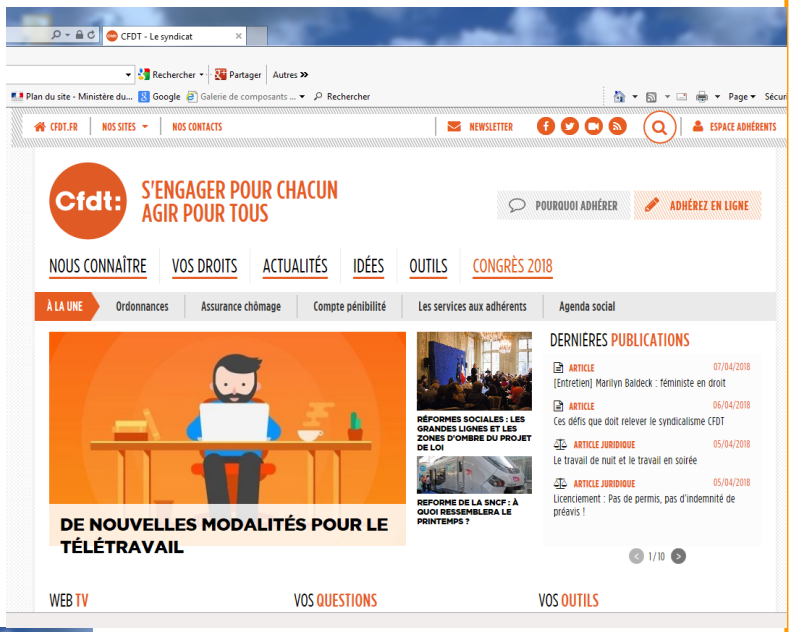

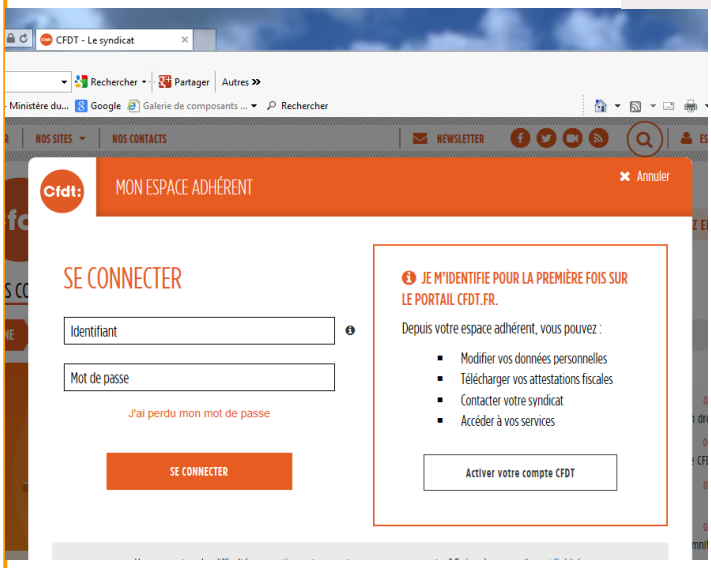

2/ POURQUOI ?

- Pour vérifier et, si besoin, modifier les données qui vous concernent (adresse ; n° de téléphone, ...),
- pour accéder à des informations et services réservés aux adhérents,
- pour télécharger votre attestation fiscale si vous avez égaré celle que vous a envoyée le syndicat,
- pour poser une question;
- et même pour consulter ou proposer gratuitement des "petites annonces".

Béatrice Ouin est Déléguée départementale de l'association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD).

Lors de l'AG, elle nous a présenté les règles et conseils qui régissent les directives anticipées qui peuvent être consignées à tout âge pour parer à une situation qui deviendrait particulièrement difficile pour vos proches.

En voici les éléments essentiels à connaître.

Béatrice Ouin lors de l'assemblée générale 2019 de notre UTR.

Directives anticipées : la loi Articles L 1111-11

Exprimer sa volonté pour sa fin de vie.

Valables indéfiniment.

S'imposent au médecin sauf en cas d'urgence vitale, le temps de l'évaluation.

Ne seront consultées, utilisées que si vous ne pouvez plus vous exprimer.

Révisables et révocables à tout moment.

A qui les remettre ?

A insérer dans le dossier médical partagé DMP.fr

A la ou aux personnes de confiance.

A son médecin traitant qui doit les conserver dans votre dossier médical.

En cas d'intervention chirurgicale, au chirurgien.

Envoyer une copie au fichier central de l'ADMD.

Garder une copie sur soi.

Prévenir vos proches que vous les avez rédigées et que vous avez désigné une personne de confiance.

Personne de confiance (qui parlera pour vous si vous ne pouvez plus vous exprimer)

Elle doit accepter le mandat qui lui est confié.

Elle a un devoir de confidentialité.

Il faut en parler avec elle, expliquer à quoi elle s'engage.

Elle sera votre porte-parole, témoignera de vos convictions, face aux médecins mais aussi à vos proches.

Le médecin traitant peut être désigné personne de confiance.

Attention : ce n'est pas nécessairement la personne à prévenir s'il arrive quelque chose (personne de contact).

Le médecin traitant

Il faut en discuter avec lui.

Ne pas se contenter d'une réponse du type « quand le moment viendra, on fera ce qu'il faudra ». Lui demander ce que ça veut dire.

S'il accepte d'être la personne de confiance, cela signifie qu'il accepte ce qu'on attend de lui.

Que se passe-t-il-à l'UTR du Tarn-et-Garonne ?

Conseil de l'Union Régional des Retraités Cfdt Occitanie. Le prochain conseil aura lieu début octobre.

Les 12 & 13 mars, le conseil URR s'est réuni à Montauban. Toutes les UTR d'Occitanie étaient présentes sauf le Lot.

Le conseil a passé en revue l'actualité sociale (grand débat, indexation des retraites, financement de la perte d'autonomie, assurance-chômage, dépenses sociales à la charge des départements, marche pour le climat,…

Un point « formation » a permis de caler le calendrier 2019 et un point trésorerie a permis de clôturer les comptes 2018 et de valider le budget 2019 avec des propositions d'améliorations du groupe de travail « trésorerie ».

Le principe d'un plan de développement régional a été acté.

Thierry Trappenier, des Hautes-Pyrénées, pendant le débat d'actualité.

Que se passe-t-il à la CFDT du Tarn-et-Garonne et en région ?

Le 8 avril prochain se tiendra l'assemblée générale de l'Union départementale des syndicats Cfdt présents sur le Tarn-et-Garonne à St-Etienne-de-Tulmont.

A l'ordre du jour de cette deuxième assemblée après celle d'avril 2017, une mise à jour de la Charte de fonctionnement des instances de l'UD, la présentation de l'activité de l'UD et des finances sur les deux années écoulées ainsi que l'élection de l'équipe d'animation pour les deux ans à venir. Sept candidat.e.s sur 10 possibles se sont proposé.es.

Gaelle Kheddideche exposera le plan de travail mis au point par l'équipe sortante.

Ne pas hésiter à visiter le site de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Occitanie où vous trouverez nombre d'informations sur l'activité et les débats dans la région.

Comme ici : https://occitanie.cfdt.fr/portail/occitanie/actualites/regionales/

LA CFDT OCCITANIE A PLANCHÉ SUR L'ACTION PUBLIQUE EN RURALITÉ

Publié le 17/07/2018

C'est dans la cadre de la campagne élections fonctions publiques qu'un séminaire a été organisé le 22 juin au lycée agricole de Rodez, en présence d'une soixantaine de militant.e.s CFDT, issu.e.s pour la plupart des fonctions publiques. Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale en charge notamment des fonctions publiques, Thibault Sellier, secrétaire confédéral sur le même dossier ainsi que Pascal Chevalier, géographe au CNRS et professeur à l'université de Montpellier ont répondu positivement à notre invitation.

Harmonie mutuelle
En harmonie avec votre vie